



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement des mathématiques au lycée

Question au Gouvernement n° 4790

Texte de la question

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU LYCÉE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Reiss.

M. Frédéric Reiss. Alors que nous célébrons le 400e anniversaire de la naissance de Molière, vous faites honneur à ce monument de la langue française, monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : votre dernière déclaration concernant la réforme du lycée et les mathématiques est une véritable tartufferie ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Sylvain Maillard. Oh là là !

M. Frédéric Reiss. La réponse que vous avez faite à M. Clément en est la preuve. Depuis 2019, drapé dans vos certitudes, vous avez imposé une refonte sans précédent des enseignements de première et de terminale. Dès décembre 2019 pourtant, dans le cadre des travaux de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, ma collègue Géraldine Bannier et moi-même avons préconisé d'inclure des enseignements d'outils mathématiques dans le tronc commun. Vous êtes toujours resté sourd non seulement à nos propositions, mais aussi à toutes celles qui prônaient une évaluation indépendante de la réforme. Même l'ancien Premier ministre, Édouard Philippe, qui vous a accordé une confiance aveugle, souhaite « un ressaisissement de notre pays autour de l'enseignement scientifique ».

De plus, alors que le Gouvernement avait fait du droit des femmes une grande cause nationale, les filles boudent plus que jamais les sciences dures. Les résultats sont sans appel : d'après la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), seules 13 % des filles ont choisi les spécialités numérique et sciences informatiques (NSI) et sciences de l'ingénieur (SI) en 2020, alors qu'elles représentent 56 % des effectifs de terminale. Depuis la réforme, la part des filles inscrites en spécialité mathématiques en terminale est passée de 48 % à 38 %.

À l'heure du bilan, monsieur le ministre, c'est toujours en marche, mais en marche arrière ! Ma question est simple : allez-vous réellement revoir votre copie, ou est-ce une manœuvre électorale à quelques semaines de l'élection présidentielle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Maxime Minot. Dit le boulet !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Je fais un rêve, monsieur le député, celui que vous ne mêliez pas la politique politicienne aux sujets sérieux. (« Oh ! » sur

plusieurs bancs du groupe SOC.)

M. David Habib. Pas vous !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Pour l'instant, c'est malheureusement un vœu pieux. Permettez-moi de récapituler sérieusement ce sujet sérieux. Nous visons deux objectifs : assurer un socle commun de compétences solides en mathématiques ; développer une exigence forte pour ceux qui se destinent à des carrières scientifiques.

Concernant le socle commun, nous progressons depuis 2017, et ce dès l'école primaire – les évaluations en témoignent : le plan Mathématiques et l'ensemble de nos mesures relatives aux savoirs fondamentaux fonctionnent ; vous pourriez le reconnaître.

Pour ce qui est du lycée, vous prétendez que je suis resté sourd à vos propositions. Je rappelle toutefois que depuis le début, un comité d'évaluation du baccalauréat fait le point très régulièrement sur nos avancées.

M. Pierre Cordier. C'est Jean-Michel Boulet !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. La réalité est l'exact contraire de l'image de verticalité que vous essayez de donner : nous effectuons des ajustements – mais, chaque fois, vous dénoncez un recul ou un virage plutôt que de reconnaître que nous travaillons dans la concertation.

S'agissant de l'enseignement scientifique, vous semblez ignorer que nous avons appliqué vos préconisations – Mme Bannier, elle, le sait pertinemment : il y a des mathématiques au lycée, et je propose d'en ajouter un peu plus, éventuellement. Ne faites pas comme s'il n'y en avait pas !

J'en viens à notre deuxième objectif, préparer une élite scientifique. Oui, les programmes de mathématiques, de physique, de chimie et de sciences de la vie et de la terre (SVT) sont plus exigeants. Vous regrettez que seules 13 % des filles aient choisi la spécialité NSI, mais auparavant, cette spécialité n'existait même pas !

M. Patrick Hetzel. Aucun rapport !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous l'avons créée grâce à la réforme du lycée, afin d'introduire l'apprentissage de l'informatique. Certes, la route est longue pour attirer les filles dans la filière informatique, tant nous partons de loin, mais, grâce à nos initiatives, le progrès est en marche. Il est donc inutile de déguiser la réalité, monsieur le député. Si la réforme du lycée est populaire parmi les lycéens, ce n'est d'ailleurs pas pour rien : ils savent qu'elle leur offre davantage de liberté et qu'elle est un meilleur gage pour leur avenir. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. - M. Benoit Potterie applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. Frédéric Reiss.

M. Frédéric Reiss. Vos réponses ne sont pas convaincantes, monsieur le ministre, et vous avez une curieuse conception de la concertation : vous procédez à des autoévaluations et à des évaluations internes, alors qu'il serait plus sérieux de recourir à des organismes extérieurs.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je suis ouvert à toutes les évaluations, monsieur le député, pourquoi pas en sollicitant un organisme extérieur – nous n'en manquons pas.

M. Patrick Hetzel. Au contraire, vous les avez rejetées !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. J'ai proposé que nous approfondissions la question avec toutes les

sociétés savantes de mathématiques.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4790

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)